

*Manuscrit  
de la  
Commune de  
Couvivert*

*Commune de Couvivert*  
**MÉMOIRES**

DE LA

**SOCIÉTÉ HISTORIQUE**

ET

**ARCHÉOLOGIQUE**

*1888*

DE L'ARRONDISSEMENT

**DE PONTOISE**

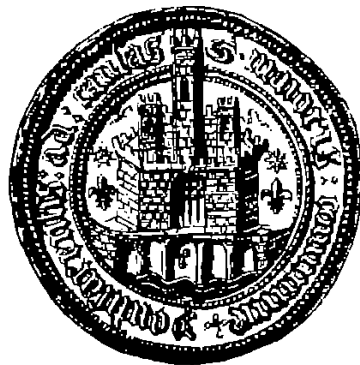
ET

**DU VEXIN**

---

TOME XI

---



*PONTOISE*

IMPRIMERIE DE AMÉDÉE PARIS

—  
1888



# LE VEXIN

## AVANT LES VELLOCASSES



*Études et découvertes d'archéologie préhistorique*

Par M. GUSTAVE DUMOUTIER



**L**LIAURÉ, sur la rive gauche de la Troesne, entre Gomerfontaine et Trie-Château, près Gisors, est un ancien rendez-vous de chasse admirablement situé, bâti en 1617 par le duc Henry de Longueville, prince de Neufchâtel, etc., filleul de Henri IV, celui qui épousa en secondes noces, en 1642, la sœur du grand Condé.

Après avoir subi des fortunes diverses, après avoir été successivement affecté à l'usage de ferme, abandonné et sur le point de tomber en ruines, ce vestige intéressant de l'histoire seigneuriale de Trie vient récemment d'être restauré et rendu à sa destination primitive.

C'est à ce fait que nous devons d'avoir songé à nous fixer dans la contrée pendant ces dernières vacances (1885). M. Edmond Laubière, qui vient de ressusciter Iliauré, est de nos amis, et c'est une partie de villégiature qui a été le point de départ des découvertes qui feront le sujet de cette étude.

A une portée de fusil environ du mur de clôture de ce domaine,

au milieu d'un coteau boisé qui en dépend, se trouve situé le dolmen si souvent visité, si souvent décrit sous le nom de dolmen de Trie-Château ou dolmen du Bois de la Garenne, et qu'on appelle dans la contrée la *Pierre des druides* ou les *trois pierres*.

La dernière exploration de ce monument date de 1876 Elle a été faite méthodiquement par MM. A. Fitan, de Trie-Château, et E. de Vesly, de Rouen. Malheureusement, le monument avait été violé et bouleversé à diverses époques, probablement par des chercheurs de trésors, et le résultat scientifique de la fouille fut négatif.

MM. de Vesly et Fitan retrouvèrent une grande quantité d'ossements plus ou moins brisés et mêlés, mais aucun squelette en place, aucun crâne entier, seulement des fragments de poteries grossières qu'ils ne purent conserver vu leur mauvais état, et deux haches de silex.

A notre connaissance, aucune autre constatation, concernant l'archéologie préhistorique, n'avait été faite dans la contrée, car nous comptons pour rien les trouvailles isolées d'objets épars dans les champs, et la douzaine de pièces qui existaient au musée de Gisors sous l'inévitable étiquette : *Armes celtiques* et, d'ailleurs, sans indication d'origine.

Aucun travail antérieur ne pouvant nous guider dans nos recherches, nous avons procédé, pour nous épargner des courses pénibles et inutiles, par la méthode inductive qui nous a presque constamment réussi au cours des études semblables que nous avons eu l'occasion de faire dans bien des contrées, en France et ailleurs. Cette méthode, aussi simple que rationnelle, qui nous a été en partie suggérée par des collègues, et que nous livrons bien volontiers aux nouveaux adeptes qui pourraient l'ignorer, est basée sur des données, nous pourrions dire des lois, ethnographiques.

Elle consiste à supposer que l'on arrive dans un pays jusqu'alors inhabité et inconnu, où l'on a l'intention de s'établir.

Il faut d'abord escalader le point le plus élevé de la région pour se rendre compte de la topographie, de l'aspect des environs, du nombre et de la direction des cours d'eau ; l'inspection de la carte d'État-Major peut, dans cette première opération, rendre de grands services.

Puis on examinera la nature du sol et on cherchera à réunir les conditions suivantes : proximité d'une source ou d'un cours d'eau ; position un peu élevée pour pouvoir observer les alentours et se garder contre les agressions des animaux et des gens, mais pas trop découverte ni trop exposée aux rigueurs des intempéries ; terrain perméable, de préférence sablonneux ; orientation favorable.

Si l'on peut suffisamment se dégager par la pensée de toute préoccupation moderne, si l'imagination est assez forte et assez

entraînée pour s'isoler complètement et ne voir le pays que comme il devait être aux temps reculés dont il s'agit, on trouve facilement l'endroit propice.

Alors, quatre-vingt-dix fois sur cent, on constate, non sans émotion, que le même instinct, je devrais dire le même besoin de trouver de bonnes conditions d'habitabilité, avait conduit jadis les premiers hommes au même endroit; et j'en appelle à tous les archéologues de l'indicible sensation que l'on éprouve à retrouver leurs vestiges et à faire revivre en quelque sorte, pour un instant, ces grands ancêtres, ces pionniers de notre propre pays, ces conquérants du sol que nous foulons, qui, manquant de tout, ignorants et barbares, aux prises avec la nature entière, ont vécu, lutté, souffert à cette même place, n'ayant comme intermédiaires, comme agents, comme auxiliaires, dans les mille besoins de leur rude existence, que ces pierres façonnées que nous retrouvons aujourd'hui et que nous devons interroger comme les véritables archives de notre race.

Les stations que nous avons reconnues dans cette région sont nombreuses; mais, bien que nous ayons recueilli dans chacune d'elles un certain nombre d'objets intéressants, nous n'avons pu les étudier toutes également; le temps nous a manqué pour cela. Nous nous contenterons donc de signaler les plus intéressantes aux archéologues qui voudront continuer nos recherches, nous réservant de traiter surtout des stations d'Illauré et du Mont-Ouen, qui ont été de notre part l'objet d'investigations spéciales.

A tout seigneur tout honneur : nous commencerons par Montjavault, le point culminant de la région. Nous avons reconnu et recueilli des silex sur le versant qui regarde le Cuderon. Nous avons appris depuis, mais trop tard pour la visiter, que l'instituteur de cette commune avait réuni une collection de haches de pierre; il serait intéressant d'en savoir la provenance.

Chambors, Latainville, Boury ou plutôt le plateau de Belle-Aye, en allant sur Courcelles, nous ont donné des silex, grattoirs, percuteurs et éclats; ce sont des points à visiter.

Sur le territoire de Tierceville, nous avons trouvé une hache paléolithique du type acheuléen, plus vulgairement dénommé *langue de chat*, amygdaloïde et plate; elle mesure 85<sup>mm</sup> sur 60<sup>mm</sup>. Son épaisseur, au centre, atteint à peine 15<sup>mm</sup>. Cette pièce offre, comme particularité, qu'une de ses faces est blanche tandis que l'autre est noire, marbrée de lignes blanches. Cela provient de ce que, seule, la partie en contact avec l'atmosphère pendant une longue suite de siècles s'est recouverte de cacholong, tandis que la partie qui reposait sur le sol a conservé sa teinte naturelle.

Dans la même région, mais en tirant sur Bazincourt, nous avons également trouvé : des lames de silex noir, et un casse-tête de forme allongée et quadrangulaire, mesurant : long., 22 c. ; larg., 4 c. ; ép., 3 c., taillé à gros éclats et apointi à une extrémité.

A Sérifontaine, sur le sommet de l'escarpement de la rive droite de l'Epte, principalement dans une partie du plateau où l'épaisseur du lœss permet la culture de la betterave, nous avons reconnu la présence des silex ; partout ailleurs, le sol est composé de caillasses qui rendent l'investigation difficile. Cet endroit nous a donné :

Une forte hache du type Saint-Acheul (long., 11 c. ; larg., 13 c. ; ép., 4 c.).

Une série de grattoirs, remarquables par leur épaisseur et leur belle forme.

De larges éclats, des lames, des pointes.

Un casse-tête triangulaire (long., 13 c.)

Champignolles est, au point de vue archéologique, une localité des plus intéressantes. Le gisement se divise en deux parties bien distinctes : la station proprement dite, qui occupe le mamelon désigné sous le nom caractéristique de *territoire de la Haute-Borne* (menhir), où les haches et les silex taillés ont été recueillis, suivant l'expression des gens du pays, à *pleins paniers* ; et un atelier de taille de silex qui se trouve situé sur la première pente du ravin, en bordure du chemin de la Lande Anson, à droite des remises, entre la ferme et la forêt.

Cet atelier occupe l'endroit où le banc de silex calcaire est le plus facile à exploiter ; il devait s'étendre jadis davantage en montant sur la côte, la culture l'a fait disparaître dans sa plus grande partie, mais ce qui en reste est extrêmement curieux.

Nous n'oublierons jamais le saisissement que nous avons éprouvé en constatant que la couche de pierres sur laquelle nous marchions péniblement, était exclusivement composée de *nuclei*, d'éclats, de pièces ébauchées ; non pas des petites pièces comme on les rencontre toujours à la surface des stations où l'épierrement annuel du fait des cultivateurs ou des prestataires a fait depuis longtemps disparaître les grosses pierres, mais de grands éclats de 20, 30 centimètres, de gros blocs portant la marque impossible à méconnaître de l'action intentionnelle de l'homme. Nous avons vu là des *nuclei* rappelant par leur forme et leurs dimensions les fameuses *livres de beurre* du Grand Pressigny.

Il nous aurait été matériellement impossible d'emporter tout ce que nous avons trouvé d'intéressant rien qu'en traversant ce *placer* archéologique, nous nous sommes contentés des objets suivants :

Un casse-tête discoïde de 14 c. de diamètre, pourvu, sur l'une de ses faces, d'une forte protubérance centrale propre à arrêter la

ligature qui le fixait au manche, ou faciliter l'appui du pouce au cas où l'arme était manœuvrée à la main.

Une petite hachette (7 c. de long sur 5 c. de large), préparée pour le polissage.

Une hache ébauchée, de 17 c. de longueur, le taillant et le corps de la pièce ont été largement équarris, à gros éclats; le sommet n'a pas été terminé et est encore pourvu de sa gangue. C'est un très curieux spécimen des procédés de taille du silex dans nos contrées.

10 échantillons d'éclats, grands et petits.

Une hache brisée pendant la fabrication.

Il y a, on le voit, sur ce point, de superbes récoltes à faire, et nous croyons fermement que des fouilles à la base du dépôt, c'est-à-dire près des buissons qui bordent le ravin, amèneraient la découverte de documents d'un sérieux intérêt scientifique.

Il nous reste à parler des deux stations d'Iliauré et du Mont-Ouen; ayant été de notre part, nous l'avons dit plus haut, l'objet d'études suivies, nous en parlerons plus longuement.

La première de ces stations, immédiatement dépendante du dolmen de la Garenne qui en était la nécropole, se trouve située à 200 mètres à peine de la façade d'Iliauré; elle occupe, en face du dolmen mais en dehors du bois et de la voie ferrée, le sommet d'un petit mamelon sablonneux et cultivé, dont le pied est baigné par la Troesne.

Ce lambeau de terrain sablonneux que nous retrouverons un peu plus loin, à la station du Mont-Ouen, repose sur une base de calcaire grossier avec rognons de silex, qui vient affleurer tout autour du mamelon.

La station, strictement limitée par la limite même du banc de sable, se trouve réunir toutes les conditions dont nous avons parlé au début. Elle occupe le point le plus sain, le sol le plus perméable de la localité; assez élevée pour dominer cette partie de la vallée, elle est dominée elle-même par les flancs presque à pic du coteau qui s'élève derrière le dolmen, et l'abritait ainsi contre les fortes intempéries; quelques sources coulent à proximité, la rivière fournissait un appoint à l'alimentation des habitants, outre qu'elle constituait pour eux une voie naturelle qui les mettait en communication directe avec toutes les tribus du bassin de la Seine.

Au milieu du gisement, c'est-à-dire au sommet du mamelon, on remarque une grande dalle de pierre brute posée artificiellement à plat sur le sable. Nous entreprîmes de la dégager en pratiquant autour une tranchée que nous poussâmes jusqu'à 1 mètre 20 environ de profondeur, c'est-à-dire jusqu'au calcaire. La pierre, bien qu'horizontale, ne reposait que d'un côté sur la terre, elle était de l'autre

supportée par deux autres pierres de moindres dimensions, complètement enfouies, placées parallèlement et debout de manière à figurer, une fois dégagées de ce côté, l'entrée d'un petit dolmen.

La fouille fut alors dirigée entre ces deux supports jusque sous la table même; nous trouvâmes à l'intérieur de cet édicule les ossements d'un membre inférieur de cheval, moins le sabot, placés dans leur connexion naturelle, ce qui donne à croire qu'ils y ont été enfouis pourvus de leurs tendons et de leurs muscles; ces os étaient tellement frustes qu'il nous fut impossible de les conserver, et qu'au bout de deux heures de contact avec l'atmosphère, ils n'avaient plus ni forme ni consistance. Nous trouvâmes en outre, avec quelques éclats pourvus de conchoïde et des zones de percussion, de nombreux rognons de silex natif placés là comme en réserve, une sorte de petit polissoir à main, et un percuteur hémisphérique absolument intact.

Nous avons eu souvent l'occasion de remarquer et de signaler des dalles posées au milieu de stations analogues; quelques-unes, sur les plateaux de la Brie, recouvraient des hypogées. La table d'Iliauré n'ayant pas eu cette destination, on peut supposer qu'elle a pu servir d'autel, de table de sacrifices, l'ethnographie ne s'oppose pas à une hypothèse de cette nature.

Nous nous souvenons, en ce qui nous concerne, d'avoir autrefois observé, au milieu d'un village nègre du Zaccar, une pierre semblable que nous avons d'abord prise pour un dolmen et qui était tout bonnement une pierre d'abattoir, érigée par les indigènes qui y dépeçaient les moutons et le gros gibier. Nous devons ajouter qu'elle servait également de chaire au marabout qui l'escaladait pour dire la prière, de tribune aux conteurs, autour de laquelle l'auditoire venait s'accroupir pour écouter le soir d'interminables légendes, et d'estrades aux musiciens dans les réjouissances publiques; c'était, en un mot, la *Pierre à tout faire*.

Dans le numéro du *Vexin*, du 11 octobre 1885, M. de Vesly, parlant de cette pierre, dit qu'il l'avait signalée autrefois et que c'est un mégalithe qui a glissé des flancs du coteau. Il nous paraît difficile d'admettre que cette énorme roche ait pu glisser ainsi, surtout depuis le pied du coteau qui est assez éloigné, et qu'elle soit venue se placer toute seule, avec ses deux supports, sur le petit mamelon.

Il est aisé de voir que M. de Vesly prend un monument pour l'autre et qu'il n'a pas vu ou ne se souvient pas de la dalle d'Iliauré. Le mégalithe auquel il fait allusion, se trouve dans le bois, et d'après ses propres calculs, à 150 mètres N. E. du dolmen, or, la station d'Iliauré se trouve hors du bois, et à 300 mètres N. O. du même monument.

La pierre signalée par M. de Vesly dans sa brochure sur le

dolmen de Trie fait partie d'un groupe composé d'un menhir, émergeant du sol d'environ 2 m. 50, présentant au couchant sa face fortement inclinée, de quelques pierres disposées en avant, en forme de demi cromlech, et d'une énorme table à 20 mètres à peu près en arrière du menhir. Nous avons, avec des peines inouïes, vu l'excessive dureté du sol en cet endroit, pratiqué, aidé de MM. Léon Hirsh, Louis Galliac et du garde d'Illiauré, une fouille assez profonde sous cette pierre, le résultat en a été absolument nul.

A la surface du sol de la station d'Illiauré, mettant à profit les travaux de labourage qui ouvrent les sillons, et les pluies qui lavent la terre fraîchement remuée, nous avons recueilli un grand nombre d'instruments qui, tous, se recommandent par la perfection du travail et le choix du silex employé.

Ne tenant aucun compte des éclats qui sont innombrables, nous avons pu classer, de cette station, plus de cent pièces parmi lesquelles il en est de tout à fait remarquables.

Les grattoirs, comme dans la majorité des cas, sont nombreux, les couteaux sont plus rares et de petites dimensions, mais nous avons eu la bonne fortune d'en rencontrer plusieurs intacts et qui présentent la régularité prismatique des obsidiennes du Mexique.

Nous citerons de plus :

Un fragment d'une table de grès sur laquelle on écrasait le grain, une des faces offrait l'usure caractéristique ; nous l'avons laissé près du petit bois.

Quelques pointes de lance éclatées d'un côté et retouchées de l'autre.

Cinq ciseaux.

Quelques grattoirs encochés.

Une scie.

Une série de pierres de fronde et de *nuclei* polyédriques généralement de petite taille.

Un nucleus à couteaux.

Des percuteurs de formes variées.

Deux retouchoirs à pointes de flèches.

Trois haches polies, dont l'une est absolument intacte et coupe comme un outil de métal.

Une fort jolie pointe de flèche avec pédoncule et ailerons, 25 mm.  
— 18 mm.

Une flèche très fine, de la forme dite à tranchant transversal, 18 mm. — 18 mm.

Une flèche affectant la forme d'une feuille de saule coupée en deux dans sa longueur, 38 mm. — 12 mm.

Une autre flèche, fusiforme, finement retouchée et très étroite. 25 mm. — 7 mm.



Un certain nombre de fragments de haches polies.

A propos de ces fragments, on nous permettra d'ouvrir ici une parenthèse.

Dans toutes les stations néolithiques, on les trouve en plus ou moins grande quantité ; or, si on en réunit un certain nombre pour les comparer et les étudier, on est surpris de la façon dont ces fragments ont été produits.

Il ne s'agit pas là de haches que l'usage ou un accident ont plus ou moins avariées, on se trouve en présence d'objets qui ont été violemment et intentionnellement brisés ; presque toujours l'arme a été cassée en trois parties, on trouve des sommets, des corps, des tranchants, ces derniers rarement ébréchés. Nous ajouterons que les fragments *polis* sont en immense majorité sur les fragments simplement taillés ; or, si la cause de la fracture était accidentelle il en devrait être autrement, car le temps énorme qu'exigeait le polissage devait faire des haches polies l'apanage du petit nombre, et on devait les entourer d'autant plus de soins que leur fabrication coûtait plus de peine.

Ces particularités ont frappé tous les archéologues. En ce qui nous concerne, après avoir pendant longtemps dédaigné ces fragments, intrigué par la persistance de ces rencontres et des caractères que nous venons d'énumérer, nous en avons réuni dans notre collection une cinquantaine à titre d'étude et de comparaison.

Bien des hypothèses ont été émises à ce sujet ; la plus originale et aussi la plus vraisemblable, parce qu'elle est confirmée par l'ethnographie et que, selon nous, il n'y a que cette science qui puisse nous apprendre à lire dans l'archéologie préhistorique, est celle que donne Worsaae dans les *Comparaisons archéologico-ethnographiques des âges de pierre et de bronze dans l'ancien et le nouveau monde*.

« Pour expliquer ces faits, dit-il, on n'a pas suffisamment fait attention à une croyance singulière qui règne précisément chez plusieurs peuples entièrement ou à demi-sauvages, c'est que les armes, les instruments et d'autres objets, quoique inanimés, ont pourtant une âme qui se dégage lorsqu'ils sont usés ou brisés ; dans ce cas, elle les abandonne pour aller se mettre au service des dieux. » De là, ajoute sir John Lubbock, venait sans doute l'usage de briser les outils et les autres objets avant d'en faire offrande à la divinité ou de les offrir aux mânes d'un illustre défunt.

A Nicobar, aux Andamans, les insulaires qui veulent apaiser les esprits, brisent, au milieu d'un vacarme assourdissant, des armes, des outils, des vases, et en jettent les fragments au dehors. C'est une besogne généralement réservée aux femmes, pendant ce temps les hommes, accroupis, fument leur pipe au fond des huttes.

On peut encore, à notre avis, retrouver des vestiges de l'antique superstition qui a présidé à la destruction violente de nos haches de pierre dans cette coutume funéraire qui s'est perpétuée chez les Indous, ces descendants directs des vieux Aryens, dont les migrations ont apporté chez nous le type blanc de l'Asie, les monuments mégalithiques et la pierre polie, coutume qui consiste à brûler avec le mort ses armes et les objets qu'il a le mieux aimés pendant sa vie, voire même ses esclaves et ses femmes.

Une des haches trouvées à Iliauré, et qui fait partie de la collection de M. Louis Galliac, artiste peintre à Paris, qui nous a constamment accompagné dans ces recherches, offre un remarquable exemple de ces deux opérations simultanées de polissage que subissaient les armes à l'époque néolithique et dont la première est restée énigmatique, quelque raison que les savants des deux mondes aient essayé de donner pour l'expliquer.

En considérant avec attention les haches de nos stations, comme celles de toutes les stations d'Europe et surtout de la Scandinavie, on reconnaît qu'elles ont d'abord subi un polissage énergique et grossier qui a laissé sur la pièce des rainures parallèles longitudinales, et que le tranchant a été ensuite affilé, bruni en quelque sorte par un polissage plus fin. Ce dernier polissage, de l'avis unanime, a été exécuté à la main, et c'est ce travail qui a produit les rainures que l'on connaît sur les remarquables polissoirs du Musée de Saint-Germain. Mais la première opération, celle qui laisse les stries longitudinales, et que l'on désigne sous le nom de polissage au sable, par quel moyen l'obtenait-on ? Quel agent mettait la pièce en mouvement ? La main de l'ouvrier ? A-t-on considéré le peu de prise offert à la main par la surface d'une hache de pierre, il en est de très petites ; au peu de pression subi par la pièce et à la lenteur interminable qui doit en résulter pour l'opération ? Que l'on essaie de faire mordre la meule tournante sur un silex, on en aura une idée et cependant l'agent est incomparablement plus puissant et plus actif.

Il faut renoncer à l'hypothèse des polissoirs en forme de cuvette pour le plat des haches, car, en admettant qu'ils aient pu servir pour polir de petites pièces, ce qui n'est pas du tout démontré, les rayures obtenues ainsi auraient formé des cercles dans tous les sens et non des rainures droites et parallèles. Quelle possibilité, de plus, de polir par ce moyen les grandes pièces, les haches de 20, 30 centimètres de longueur ; on en trouve en Danemark de 40 centimètres et plus !

L'opinion qui prévaut est que les unes et les autres étaient solidement fixées pendant ce premier polissage, et Worsaae va jusqu'à croire que « certains moyens mécaniques, la force de l'eau ou d'autres, étaient employés. »

Quant à l'instrument que nous avons trouvé sous la pierre d'Iliauré et que nous avons désigné sous le nom de polissoir à mains, son rôle devait être des plus modestes dans l'opération du polissage, sa petite taille lui interdisait d'importantes fonctions. Peut-être encore a-t-il simplement servi, en qualité de broyon, à écraser le grain sur la meule dormante, bien que ceux que nous avons recueillis jusqu'à présent soient de forme sphérique ou à peu près. Celui-ci est de forme ovale et aplatie, il a une épaisseur moyenne de 3 c. et mesure sur la face usée par le frottement 75 mm sur 55 mm.

Nous avons trouvé plusieurs polissoirs à mains, dans d'autres stations, en Bretagne, dans l'île de Jersey, etc., mais tous diffèrent sensiblement de celui-ci comme matière et comme forme, c'est ce qui nous fait hésiter sur son identité.

Nous arrivons à la station préhistorique du Mont-Ouen.

Le Mont-Ouen, près Gisors, commande comme un fort d'angle la jonction des vallées de la Troesne et de l'Epte; son sol se compose à la base d'argiles coquilliers, ce sont les argiles de l'Epte étudiées par Cuvier et Brongniart; elles relient souterrainement les mêmes terrains du Soissonnais à ceux de la Seine-Inférieure. En s'élevant sur les pentes, on trouve le calcaire siliceux, puis l'assise des sables de Beauchamp qui forme de place en place, au-dessus de ce vaste plateau de Marines qui comprend presque tout le Vexin français, des éminences comme celles de Montjavoult, Grisy, Marines, Triel, Serans, etc. Au Mont-Ouen ce sable, que l'on exploite dans deux carrières, renferme des nummulites, surtout à sa partie supérieure, qui contient en outre beaucoup d'éléments calcaires. Aux sables se superposent des couches de coquilles fossiles et des cérites; c'est ce même banc qui, un peu plus loin, à Laillery et à Liancourt, se montre si riche et fait la joie des géologues. Le sommet du Mont est couronné par le calcaire lacustre.

Le gisement archéologique s'étend sur tout l'affleurement des sables, c'est-à-dire sur le troisième quart supérieur de la côte sur le versant qui regarde Trie-Château.

Il commence à une ligne imaginaire qui, coupant la rivière à angle droit, aboutirait à la tannerie de la route de Gisors et va se perdre, au-dessus de la gare de Trie, à quelque distance du lieu dit la *Ferme d'Entre-Deux-Monts*.

Il est limité, au-dessus des petits bois qui couronnent les pentes, par une sorte d'épaulement ou ressaut de terrain qui figure un rempart, au-dessus duquel existe une partie plane. C'est là le point d'intensité des trouvailles. Ce ressaut de terrain, continu et assez étendu, est assez difficile, vu sa régularité, à expliquer géologiquement; il est possible qu'il n'ait été primitivement qu'un plissement

naturel du sol que l'on a exagéré ensuite artificiellement, de manière à former une ligne de défense continue du côté de la vallée en même temps qu'une plate-forme, permettant d'installer les huttes de la bourgade plus solidement qu'elles ne l'auraient été sur la pente assez rapide de la montagne.

Les terrassements artificiels ne sont pas rares dans les stations de cette époque, et, pour ne pas sortir de la Normandie, nous citerons celui du camp de Mortagne, qui mesure 80 mètres de longueur sur une largeur de 16 à 18 mètres et une hauteur de 5 mètres. Ce qui tend à donner créance à cette hypothèse, c'est que plus tard, à une époque qu'il est difficile de déterminer, cette ligne de défense en terre paraît avoir été continuée autour du mont par un mur en pierres sèches dont il ne reste, à fleur de terre, que les ruines recouvertes de ronces.

Aussi haut qu'on remonte dans les annales et les souvenirs du pays, on ne trouve aucune mention d'un établissement quelconque ayant nécessité l'édification de ce mur. Les matériaux en ont été pris au sommet du Mont-Ouen, c'est du moins ce que l'existence de grands trous de carrière à cet endroit nous a donné à croire. A quelle époque se rapporte cet ouvrage? c'est ce qu'il appartient aux archéologues de la contrée de fixer, par des fouilles autour de cette enceinte et une étude judicieuse de toute cette partie de la montagne; quant à nous, sans préjuger en rien la question, nous émettons l'opinion que l'altitude et la situation du Mont-Ouen lui donnent une importance stratégique qui, dans l'antiquité, n'a jamais dû être négligée.

Nous y avons recueilli des vestiges de l'âge de la pierre taillée, nous y avons découvert l'emplacement et le mobilier d'une importante station de l'âge de la pierre polie, et il n'est pas douteux que les populations de l'âge du bronze et de l'ère gauloise, qui ont succédé aux populations primitives que nous étudions, ont dû continuer à considérer le Mont-Ouen comme un retranchement de premier ordre. Et il a dû en être ainsi jusqu'au moment où, l'instinct de sociabilité se développant, la peuplade, embryon de la nation, parvint à se former et à se développer; la sécurité qui en résulta pour tous engagea les bourgades à descendre des sommets pour se rapprocher des cours d'eau des vallées.

Nous avons dit que la partie comprise au-dessus de l'épaulement était le point d'intensité des trouvailles, nous ajouterons que les *nuclei*, les éclats, les percuteurs, et les pièces inachevées se rencontreraient là en telle abondance, qu'il est hors de doute que l'atelier de taille du silex se trouvait en cet endroit.

Au-dessous de la ligne de démarcation que nous avons indiquée, le terrain tombe presque à pic et les silex cessent brusquement;

on les rencontre, vers le sommet, jusqu'à la limite du calcaire, mais épars et rares; il faut redescendre vers les sablières d'Entre-Deux-Monts ou tourner vers la Croix-Blanche pour les retrouver plus nombreux.

Cette station, très étendue, est caractérisée par l'aspect des silex qui sont tellement oxydés, tellement pénétrés par un cacholong blanc et brillant, qu'on les prendrait pour des éclats de porcelaine; et aussi par l'abondance des ciseaux et des percuteurs. Nous avons trouvé plus de cent de ces derniers instruments; ne voulant pas naturellement nous en encombrer, nous avons choisi les plus réguliers et laissé le reste en tas; d'autres, plus tard, les ont recueillis.

Les ciseaux sont de petite taille; le plus long mesure 7 centimètres, un d'entre eux a le biseau parfaitement poli.

Voici le détail des principales pièces de nos récoltes :

Onze haches polies, dont six intactes; la plus grande, dont le tranchant est écorné, mesure 16 centimètres de longueur, et la plus petite 6 seulement.

Neuf haches et casse-têtes simplement taillés, de diverses formes. La plus grande hache taillée, de forme normale, intacte, mesure 16 centimètres sur 8. La plus petite, véritablement minuscule, n'a que 46<sup>mm</sup> de longueur sur 20<sup>mm</sup>. Cet objet ne pouvait avoir aucune utilité, nous en possédons deux autres de mêmes dimensions, en fibrolithe, parfaitement polies, provenant du plateau de Gergovie (Auvergne).

Un des casse-têtes affecte la forme d'un pic triangulaire dont la pointe est habilement obtenue et soigneusement taillée.

Un autre, pourvu d'une gouttière circulaire au talon, rappelle les haches de l'Amérique du Nord.

Une scie à coches latérales, un peu plus grande que celle d'Illiauré (7 c. — 4 c.)

Une centaine de grattoirs pédonculés, discoïdes, racloirs rectangulaires, etc.

Une pointe de lance.

Une hache polie dont le tranchant a été cassé et qui a servi de percuteur pour façonner d'autres pièces. C'est un fait assez souvent constaté dans le mobilier de cette époque.

Deux retouchoirs à pointes de flèches, dont un en *silex du Grand Pressigy* (65<sup>mm</sup> — 26<sup>mm</sup>).

La présence au Mont-Ouen d'un instrument en roche étrangère au bassin de la Seine est une preuve des relations qui s'établissaient dès cette époque entre des tribus souvent fort éloignées les unes des autres. Nous avons trouvé, il y a une dizaine d'années, dans les stations de Seine-et-Marne, plusieurs objets de semblable matière, dont une longue pointe de lance.

Trois gros perçoirs de 10 c., et un autre très délicat et régulier, dont la pointe est le prolongement soigneusement travaillé du disque plat qui lui sert de manche.

Une série de couteaux et de lames diverses.

Une hache paléolithique trouvée à la partie supérieure de la station.

Une ébauche de hache en grès lustré violacé, extrêmement compact.

Deux instruments épais, pourvus de chaque côté d'une encoche profonde et régulièrement arrondie, rappelant celle des poids de filets ou les dépressions latérales de quelques haches en pierre des *kjækkenmøddings* de Tokio, au Japon, longs de 7 à 8 centimètres et ayant dû armer des cordes ou des lanières comme les *lazos* des Gauchos.

Un outil très curieux, dont nous n'avons encore vu de similaire nulle part; il mesure 16 c. de longueur sur 4 c. de largeur en moyenne; il est façonné sur une longueur de 12 c. en forme de manche; l'extrémité se rétrécit ensuite jusqu'à finir en un petit ciseau ou butoir de 15 mm de largeur environ.

Cette extrémité est retouchée avec le plus grand soin et porte, sur toutes ses aspérités, des parties frottées, brillantes, presque polies par l'usage. Sur la face interne existe, à 3 centimètres du tranchant de l'outil, une protubérance habilement obtenue qui servait de point d'appui pendant le travail pour relever, avec le copeau, le bout du ciseau quand il avait mordu une substance quelconque, bois, os ou corne; cette partie, plus encore que l'extrémité de l'instrument, est polie par l'usage.

Nous supposons que ce ciseau devait servir à creuser les gâines ou mortaises destinées à recevoir les haches et autres outils dans les manches de bois ou les andouillers de cerf.

L'état des cultures ne nous ayant pas permis de fouiller où nous aurions voulu, nous avons dû nous contenter de pratiquer çà et là quelques sondages discrets autour de la sablière. Au cours de ces travaux, nous avons trouvé à 80 c. de la surface du sol, près d'un endroit où des pierres engagés dans le sable et en partie mises à nu par la tranchée nous faisaient croire d'abord à l'existence d'un foyer, des silex éclatés et retouchés, un percuteur oblong, un très long et très pur éclat courbe dont une extrémité a été finement arrondie en grattoir et dont les tailles et les retouches, grâce à son enfouissement, sont si fraîches, ses arêtes si vives qu'il semble fait d'hier.

Enfin, la même fouille a encore produit un fragment de poterie manifestement néolithique; c'est une anse perforée à laquelle adhère encore une petite portion de vase. La pâte, pétrie au pouce

et sans l'artifice du tour à potier en est, comme toute celle de cette époque, grossière et mélangée de gravier et de calcaire, à peine cuite, fruste, noire dans toute l'épaisseur, sauf la face interne, qui est rougeâtre.

Nous estimons nos récoltes sur le Mont-Ouen à près de cinquante pièces.

Deux cents environ sont classées dans notre collection, à la disposition des personnes qui désireraient les étudier. Une centaine d'autres font partie de la collection de M. Louis Galliac, 5, rue Turgot. Nous en avons remis à peu près autant, si nos souvenirs sont exacts, à M. Brumant, de Gisors, pour qu'il fasse des séries d'étude pour le Musée de la Ville ; et nous avons donné le reste à deux amateurs de Trie-Château, M. l'Instituteur et M. Léger, qui, avec quelques autres personnes de Trie et de Gisors, se sont intéressées à nos travaux, nous ont suivi sur le terrain et ont commencé des recherches sur nos indications.

Nous avons répondu plus haut à une objection qui nous avait été faite au sujet de la table d'Iliauré ; nous répondrons ici à une seconde objection concernant le gisement du Mont-Ouen.

Notre contradicteur prétend que la station couronnait autrefois le sommet du Mont-Ouen et que, comme la pierre d'Iliauré, elle avait *glissé*, elle aussi, avec le terrain qui la supportait jusqu'à ce que, rencontrant un obstacle (on ne dit pas lequel), les sables se sont accumulés et ont naturellement produit l'épaulement dont nous avons parlé, à l'endroit où nous avons cru retrouver la station en place.

Nous avons énuméré plus haut les différents étages géologiques qui constituent le Mont-Ouen. Nous avons vu que le terrain du sommet est le calcaire grossier ; si un terrain quelconque existait jadis au-dessus de ce calcaire, ce ne pouvait être du sable ; c'était par ordre de dépôt, les différentes assises du travertin dit de Saint-Ouen, avec *Paleotherium*, graines et tiges de chara, silex résinite, magnésite et tout ce qui le caractérise, puis, toujours par ordre, les meulière. Or, ceci constitue l'étage des terrains de la Brie et on sait qu'ils commencent bien plus à l'Est.

En admettant pour un instant qu'une couche de lœss recouvrant après l'époque quaternaire, le banc de calcaire supérieur, tous les silex aient été déposés à la surface de ce lœss ; l'action de la pluie, si torrentielle et continue qu'on la suppose, aurait peut-être délayé la terre meuble et dénudé certaines parties du plateau, tout le plateau même s'il eût eu la forme régulière d'une calotte, ce qui n'est pas, mais les pierres que rien ne délaye seraient restées en place, et nous pourrions aujourd'hui les choisir et les cueillir comme dans une vitrine.

Il aurait fallu, pour rendre admissible le transport de la station, que toute la couche eût glissé d'un seul bloc. En général, à moins d'un cataclysme, les glissements de terrains sur des parties aussi peu déclives que le sommet du Mont-Ouen ne se produisent que sur des sous-sols glaiseux ; or, il n'est rien de tel dans l'espèce. Du reste, il n'existe ni sur le mont, ni sur les pentes, aucun lambeau, aucun témoin d'un terrain de formation plus récente que les calcaires et les cérites (nous en exceptons, naturellement, les bandes de diluvium que l'on constate en dehors de la région limitée qui nous occupe). Tous les terrains sont à leur place et n'accusent aucun remaniement, lent ou violent.

Et puis, comment comprendre qu'un terrain se met à glisser lorsqu'il est presque horizontalement assis, et qu'il ne glisse plus alors qu'il recouvre une pente assez rapide. Il est à remarquer qu'il s'arrête justement à la hauteur des sables, qui ne peuvent lui offrir aucun obstacle sérieux, vu leur défaut absolu de cohésion ; nous aurions préféré le voir descendre jusqu'à l'étage des calcaires, qui sont de force à le retenir.

Il est, du reste, un dernier argument : toute la montagne, avant les défrichements, devait être couverte de mousses, d'herbes et de broussailles, comme tous les endroits incultes ; or, dans ces conditions, les agents atmosphériques n'ont aucune action dissolvante sur les terrains.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps nous-même à cette controverse ; la station est bien à sa place primitive, et les vestiges de ses antiques habitants ne gisent pas seulement à sa surface ; nous en avons trouvé, nous l'avons dit, à 80 centimètres du sol, engagés dans le sable même, en compagnie d'objets fragiles comme notre fragment de poterie, qui se serait fort mal trouvé du voyage qu'on veut lui faire faire, et qui n'aurait pas duré longtemps s'il avait été soumis, si peu que ce fût, à l'action alternative du soleil et de la pluie.

Si plus tard des fouilles sont entreprises, elles donneront de bons résultats dans la région située entre l'épaule et les carrières. Est-ce à dire que là seulement on trouvera quelque chose ? En aucune façon ; il est même fort possible que l'on fasse des trouvailles sur le sommet même du Mont-Ouen, mais il s'agira fort probablement d'objets isolés, et cela ne prouvera pas davantage que la bourgade préhistorique s'y était établie, l'endroit était pour cela trop découvert et trop exposé.

Nous terminerons en nous élevant encore une fois contre une erreur que nous voyons rééditer tous les jours, relativement à l'origine des monuments mégalithiques. Nous avons lu, dans une publication récente, à propos du dolmen de Trie, qu'il était à



remarquer que les ossuaires et les mégalithes de Villers, d'Abbecourt, de Laversines, de Sery, de Clermont, de Saint-Sauveur, de Trie, sont comme groupés dans une région commandée par la butte de Montjavoult, ancien rempart du druidisme dans la contrée.

Dans une très belle eau forte datant de quelques années seulement et figurant le dolmen de Trie, on représente, à gauche du monument, un superbe Gaulois appuyé sur son épée de bronze.

Il ne faudrait pas, parce que Montjavoult fut autrefois un lieu consacré à Jupiter (*mons Jovis*), et que selon toute probabilité le druidisme y fut, à son époque, florissant, établir un rapprochement quelconque entre l'exercice de ce culte et l'édification des mégalithes, on commettrait le même anachronisme qu'en attribuant aux chrétiens l'érection du colossal menhir de Dol et de celui de Brignogan, dans l'anse de Goulven, parce qu'ils sont surmontés d'un Christ et le but d'un dévôt pèlerinage.

Nous avons remarqué, en Normandie, une tendance à s'inspirer au sujet des monuments mégalithiques, des opinions *celtiques* de Cambry, mort en 1805, plus d'un demi-siècle avant la naissance de l'archéologie préhistorique.

Cette science est si récente et ses progrès ont été si rapides, grâce au concours de l'ethnographie, de l'archéologie comparée, qui sont aussi des sciences nouvelles, créées par nos intrépides missionnaires scientifiques, que des opinions, considérées naguère comme articles de foi, sont aujourd'hui des hérésies scientifiques.

La haute antiquité de notre race est désormais incontestablement affirmée et l'on commence à lire couramment dans l'histoire non écrite.

Tout une époque géologique nous sépare des trois instruments paléolithiques que nous avons décrits dans le cours de cette monographie, et dont MM. Fitan et de Vesly ont également trouvé un échantillon dans le diluvium gris de la vallée de l'Epte.

Et pour ne nous en tenir qu'à l'époque qui fait spécialement l'objet de cette étude, c'est-à-dire à l'époque dite de la pierre polie, antérieure à la connaissance du métal et caractérisée en France par l'érection des dolmens, on sait qu'il s'est écoulé un long espace d'années entre elle et l'apparition des Vellocasses, qui sont le peuple le plus ancien dont l'histoire fasse mention sur ce territoire.

